



Ville durable & espaces naturels

« Une ville entre massifs, mer, étangs et vignes : protéger ce trésor, c'est préparer l'avenir. »

Narbonne est entourée de paysages exceptionnels : la Clape, les lagunes, les vignes, le littoral. Le changement climatique est déjà là. Ce patrimoine naturel est le nôtre ; nous agissons pour que vous puissiez en profiter durablement. Mais pour cela, nous devons le protéger, afin de léguer à nos enfants un environnement préservé et vivable.

- ▶ Étudier la **municipalisation en régie de la gestion de l'eau.**
- ▶ **Instaurer un tarif progressif de l'eau, basé sur la consommation.** L'eau indispensable à la vie quotidienne (*boire, se laver, cuisiner*) reste à un prix bas, et les gros consommateurs paient davantage. C'est plus juste socialement et plus responsable écologiquement, car on protège à la fois le porte-monnaie des ménages modestes et la ressource en eau.
- ▶ **Faire de Narbonne une ville exemplaire pour contrôler la qualité de l'air et de l'eau :** une transparence absolue sera de mise.
 - Installer des stations de mesure permanente en lien avec l'ATMO,
 - plan d'action pour réduire la pollution liée au trafic routier.
- ▶ **Engager une politique d'irrigation des jardins et espaces verts municipaux fondée sur la sobriété,** l'optimisation des réseaux existants (*goutte-à-goutte, pilotage intelligent, suivi des consommations*). Lorsque c'est compatible, étudier le raccordement aux infrastructures sous pression. Les jardins familiaux de la plaine de Livière ont déjà démontré des économies d'eau majeures, environ 95% d'économie, avec un objectif annuel d'environ 1 million de m³ économisé atteint voire dépassé.
- ▶ **Accroître les projets de réutilisations des eaux usées et de pluie pour l'arrosage.**
- ▶ **Stopper le déversement des eaux usées dans la Robine y compris pour les péniches.**
- ▶ **Rendre la ville plus propre :**
 - Mieux répartir les conteneurs, mettre en place de nouvelles poubelles en centre-ville et dans les parcs urbains, multiplier les conteneurs enterrés,
 - Attacher les conteneurs et éviter qu'ils se trouvent au milieu du trottoir,
 - Revoir le nettoyage des rues : développer des brigades de quartier avec des agents dédiés par secteur, remanier les accès aux déchetteries en fonction des périodes et les adapter aux entreprises, déployer des composteurs collectifs, sensibiliser aux obligations de chacun et civisme : nettoyage du trottoir, débroussaillage, encombrants, ne pas jeter dans la rue et sanctionner en cas d'infraction.



- ▶ **Rendre les bâtiments publics moins énergivores** : travaux à budgétiser par un plan pluriannuel d'investissement, priorisation de ces derniers en fonction des audits énergétiques.
- ▶ **Produire des énergies renouvelables** : mise en place de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux lorsque c'est possible (hors zones ABF) afin de rendre leur bilan énergétique positif.
- ▶ **Encourager la production et la consommation locale d'énergies renouvelables** municipales et/ou citoyennes.
- ▶ **Insérer une charte énergétique dans le PLU** pour les nouvelles constructions publiques et privées qui devront respecter un cahier des charges vertueux. Cela permettra un gain de pouvoir d'achat pour les futurs usagers de ces constructions.
- ▶ **Instaurer un plan fraîcheur sociale** pour faire face aux canicules qui vont devenir la règle : végétalisation des rues, création d'ombrières, de brumisateurs, ouverture de locaux climatisés, fontaines à eau.
- ▶ **Mettre en place le Permis de végétaliser** autorisant les citoyens à planter des végétaux, installer des bacs et jardinières ou plantes grimpantes sur le domaine public (*pieds d'arbres, trottoirs, murs, placettes...*) pour améliorer le cadre de vie, verdifier la ville, retrouver de la fraîcheur, encourager l'implication citoyenne.
- ▶ **Protéger durablement la Clape, les lagunes et le littoral**, en lien avec les associations et les habitants.
- ▶ **Soutenir le port associatif de la nautique** et valoriser les abords de l'étang.
- ▶ **Limiter l'étalement urbain** : protéger les espaces naturels et agricoles, développer des maraîchages péri-urbains et des serres municipales pour mieux nourrir les habitants.
- ▶ **Mettre un terme à l'expansion de grandes surfaces commerciales** en périphérie qui nuisent au dynamisme des quartiers et du centre-ville.
- ▶ **Signer la charte de l'Arbre du Département** : reconnaissance de l'arbre comme élément essentiel du cadre de vie, de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique, priorité à la préservation plutôt qu'à l'abattage (*sauf danger, maladie irréversible*), prise en compte de l'arbre dès la conception des projets, augmentation du couvert végétal, choix d'essences adaptées au climat et aux sols, mesures compensatoires...
- ▶ Favoriser les projets éco-responsables des **jardins partagés associatifs**.
- ▶ **Installer des ruches municipales** : les abeilles participent pleinement à la préservation de la biodiversité et au développement de l'agriculture.
- ▶ **Atténuer la pollution lumineuse** des panneaux publicitaires et appliquer la loi sur la limitation des nuisances lumineuses.
- ▶ **Lutter contre les dépôts sauvages** en lien avec la police de l'environnement : particuliers et professionnels.
- ▶ **Organiser une bibliothèque d'objets** : emprunt d'objets domestiques, ateliers réparations, fabrication par le biais d'une association.



Exemple de rue végétalisée